



COMITÉ DES SPECTACLES

D O L B E A U - M I S T A S S I N I
DIFFUSEUR PROFESSIONNEL DES ARTS DE LA SCÈNE

Appel de projets sur invitation

Dépôt de projet : avant le 19 septembre 2016 à 11 h

**Spectacle bal de Noël
2-3-9-10-16- (17 en option)**

Mandataire : Céline Fortin, directrice culturelle et artistique
Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) inc.
105, avenue de l'Église
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4Z7
celine@comitedespectacles.com
418 276-6781, poste 2501

Table des matières générale

Document d'appel de projets

Guide pour la sélection « Spectacle Bal de Noël »	3
ANNEXE "A" Déclaration du soumissionnaire	6
ANNEXE "B" Expériences pertinentes du soumissionnaire reliées à l'appel de projets	7
ANNEXE "C" Description brève du projet	8

Guide pour la sélection des services pour le spectacle

« Bal de Noël »

2-3-9-10-16- (17 en option)

Salle de spectacle Desjardins Maria-Chapdelaine/Dolbeau-Mistassini

Description du mandat

1. Invitation

Le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc. vous invite à lui soumettre une proposition de services professionnels.

2. Information

2.1 Projet

- Le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc. tiendra ses soirées « Bal de Noël » les 2, 3, 9, 10, 16 2016 et 17 en option à la salle de spectacle Desjardins Maria-Chapdelaine/Dolbeau-Mistassini.
- Les soirées s'adressent à un public de tous âges.
 - 20 % (15-30 ans)
 - 60 % (30-50 ans)**
 - 20 % (50 ans et plus)
- Le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc. mettra à la disposition la salle et ses équipements pour répétition et générale, soit les 29,30 novembre, et le 1^{er} décembre, et ce pour un maximum de 8 heures par jour, plus une journée (une à deux semaines avant le début des spectacles) à être déterminé entre le producteur et la direction, après entente et disponibilité.
- De plus, le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc. offrira 24 bouteilles d'eau, 12 bières ainsi que 2 bouteilles de vin par soir de représentation devant public. Des amuse-gueules seront offerts lors des représentations. Toute autre demande de « catering » sera aux frais du soumissionnaire retenu.
- Toute autre consommation devra être achetée à la salle de spectacle au « prix production » en vigueur à cette date.
- Mis à part le budget proposé à l'article 2.4, aucun extra ne sera dévolu au soumissionnaire retenu.
- Le devis technique devra être présenté au responsable technique pour approbation.
- Tous frais de location d'équipements autres que ce que la salle possède seront au frais du soumissionnaire retenu.
- Tous services professionnels retenus par le soumissionnaire ne faisant pas partie de l'équipe technique de la salle de spectacle (tel que rigueur, maquilleuse, sonorisateur, prise vidéo...) seront au frais du soumissionnaire retenu.

2.2 Demande et exigences

- **Le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc. recherche une personne ou un collectif pour la mise en scène et la production d'un spectacle de variétés, incluant diverses disciplines (musique, chanson, danses, humour, etc.) à caractère festif, et avec un contenu d'au moins 50% se rapportant aux festivités du temps des fêtes. Le spectacle doit durer 45 minutes et se dérouler sur la scène de la salle de spectacle.**
- Le spectacle devra inclure des talents locaux.
- Le soumissionnaire choisi suite à l'appel de projets devra soumettre au comité de sélection un projet clé en main.

2.3 Aperçu de la procédure de sélection

D'après leur analyse et leur compréhension des exigences du projet, tel qu'indiqué dans le mandat, les participants formuleront leur soumission.

- Une description du projet (annexe C).

Les participants seront jugés selon une grille d'évaluation par un comité de sélection. **Le comité favorise les collaborations, soit entre artistes, producteurs, scénariste, etc. veuillez donc indiquer toute collaboration.**

2.4 Budget disponible

Le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc. octroie un budget de 2 600 \$ par représentation pour le projet clé en main.

2.5 Questions

Pour toutes questions, prière de s'adresser à :

Madame Céline Fortin
418 276-6781, poste 2501
celine@comitedesspectacles.com

2.6 Acceptation ou rejet

Le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc. se réserve le droit de rejeter toutes soumissions reçues en réponse à cette demande de proposition. L'acceptation de la soumission et l'octroi du contrat le cas échéant, seront confirmés par résolution du Conseil d'administration.

2.7 Information complémentaire

On ne donnera d'explication à un soumissionnaire non retenu que sur demande, seulement lorsque Le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc. aura conclu une entente contractuelle avec le soumissionnaire retenu.

2.8 Date du projet et lieu

2-3-9-10-16 et 17 (en option) décembre 2016, en soirée à la salle de spectacle de Dolbeau-Mistassini (105, avenue de l'Église, Dolbeau-Mistassini).

3. Dépôt des soumissions

Les propositions seront reçues à nos bureaux :

Céline Fortin, directrice culturelle et artistique
Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc.
105 Avenue de l'Église
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4Z7

ou par courriel :

celine@comitedespectacles.com

Avant le 19 septembre 2016 à 11, heure locale.

4. Instruction au soumissionnaire

4.1 Documents à inclure

- Déclaration du soumissionnaire (annexe A);
- Expériences pertinentes du soumissionnaire reliées à l'appel de projets (annexe B);
- Description du projet (annexe C);

5. Cette section décrit les éléments dont votre proposition doit tenir compte, soit les annexes A, B, C.

ANNEXE « A » Déclaration du soumissionnaire

Confirmation de la déclaration du soumissionnaire.

ANNEXE « B » Expériences pertinentes du soumissionnaire reliées à l'appel de projets

Profil et organisation du proposant, curriculum vitae ou biographie et réalisations antérieures.

ANNEXE « C » Description du projet

À cette étape, il est question de connaître l'envergure du spectacle, son contenu et son déroulement.

6. Pointage

Afin d'être retenue, la proposition devra obtenir le pointage minimum de 70 %. Le contrat sera octroyé à la firme ayant obtenu le pointage le plus élevé.

Déclaration du soumissionnaire

Je soussigné, en présentant la soumission

À : Le Comité des Spectacles Dolbeau-Mistassini (2013) Inc.

Pour : **Le spectacle du Bal de Noël pour les 2-3-9-10-16 et 17 en option 2016**

déclare ce qui suit, et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Je déclare au nom de _____ que :
(Nom du soumissionnaire)

- 1) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- 2) je sais que la présente soumission ci-jointe peut être disqualifiée si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards;
- 3) je sais que la présente soumission ci-jointe peut être résiliée si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards;

Nom de la personne

Signature

À _____, ce _____^e jour de _____ 20 _____

